

– Communiqué de presse –

Changement climatique : Quels efforts, en France, pour rester sous les 1,5°C ?

Paris, le 12 décembre 2018 – Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié en octobre 2018 un rapport spécial dans lequel était présenté un ensemble de trajectoires permettant de limiter le réchauffement climatique à une augmentation de la température de 1,5°C par rapport au niveau préindustriel. Mais que signifie concrètement limiter l'augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre à 1,5°C ? Peut-on réellement rester sous cette valeur ? Quel type de mesures sont nécessaires pour y parvenir ? Pour mieux comprendre, [B&L évolution](#), bureau d'études en développement durable, propose un décryptage de ce rapport spécial intitulé « [Comment s'aligner sur une trajectoire compatible avec les 1,5°C ?](#) ». Ce document analyse la faisabilité technique d'une « trajectoire 1,5°C » et met en perspective l'ampleur et la rapidité des mesures à mettre en place pour y arriver.

« Notre objectif avec cette analyse est d'aider à comprendre l'ampleur des efforts à réaliser pour suivre une telle trajectoire en France. Il était important pour nous d'apporter une base technique pour la compréhension de l'objectif de 1,5°C afin de discuter des compromis nécessaires pour y arriver », explique Charles-Adrien Louis, cofondateur de B&L évolution et co-auteur de l'étude.

Quelles stratégies adopter en France ?

L'étude passe en revue l'ensemble des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre (résidentiel, tertiaire, mobilité, agriculture, industrie de l'énergie, aménagement, émissions liées à l'aviation, services et bien de consommation dont l'industrie textile et le numérique) et explicite pour chacun d'eux des exemples de bloc de mesures types qui leur permettrait, en les appliquant toutes, de réduire suffisamment nos émissions de GES pour s'inscrire dans une trajectoire compatible avec l'objectif de 1,5°C. En s'appuyant sur le scénario 1,5°C avec faible dépassement du rapport du GIEC, et en supposant un effort de chaque Etat, proportionnel aux ambitions déjà présentées dans le cadre de l'Accord de Paris, l'empreinte carbone de la France doit être divisé par 3 d'ici 2030, ce qui entraîne des changements profonds dans tous les secteurs. Si une telle trajectoire semble peu réaliste, il est en tout cas nécessaire, pour tous les acteurs, d'adopter des mesures de sobriété plus importantes et de mettre en place des stratégies d'adaptation et de résilience dès maintenant.

Contactez-nous pour organiser une interview.

A propos de B&L évolution



Les entreprises et les collectivités qui ont l'ambition de se développer de manière durable font confiance à notre équipe d'experts depuis plus de 7 ans. Notre société de conseil intervient à leurs côtés sur les stratégies d'innovation et démarches RSE – Énergie-Climat - Biodiversité grâce à des méthodologies sur-mesure.

Nos domaines d'actions pour les territoires sont les suivants :

- Définition et mise en place de Plans Climat Air Energie Territoriaux
- Identification des enjeux et opportunités de développement des territoires liés à la transition écologique, aux Agenda 21 et aux ODD
- Accompagnement des démarches énergie, climat, biodiversité et analyse des enjeux stratégiques pour les acteurs économiques & les services écosystémiques
- Accompagnement à la concertation

Contact presse : Roumaïssa BENAHMED – Chargée de communication - B&L évolution
communication@bl-evolution.com – Tél. : +33 6 59 74 28 17